



Indivision pourcentage non réel

Par **shaft78**, le 10/11/2008 à 19:39

bonjour

actuellement en procédure de séparation nous avons une maison acheter en indivision 50/50 financé par plusieurs crédit dont un est encore en cours. malgré cela j'ai financé seul le remboursement des crédits .quel sont mes recours pour obtenir une part plus importante lors du partage de ce bien.

Merci pour vos conseils qui me seront bien utiles